

Décryptage de l'émission de France 3 (11 février 2009)

Mine à ciel ouvert de la Commanderie réaménagée - Vendée





http://decryptage.areva.com/scripts/pac/publigen/content/templates/Show.asp?P=57&L=FR

Dans un souci de pédagogie et de transparence, des experts du groupe se sont mobilisés pour apporter des réponses à quelques-unes des allégations de France 3.

Impact de la radioactivité sur les populations

La présentatrice de l'émission propose au représentant d'AREVA de prendre un sachet contenant des résidus provenant de deux sites du groupe.

Extrait de l'émission : « Je vous les montre, voilà, c'est une boîte plombée, on y a mis, je vais prendre ça délicatement, parce que c'est dans du plastique, donc moins dangereux, mais quand même radioactif (...) Comme c'est du sable, ça peut partir vraiment absolument partout dans cette pièce et je ne souhaite pas et j'imagine que vous non plus, vous ne souhaitiez pas que ce soit à tout vent ici, que quelqu'un éternue dans cette pièce. »

AREVA : Quel est l'impact réel de ce sachet sur la santé ? Tenir plus de 100 heures ce sachet dans sa main correspondrait à être exposé à une dose équivalente d'une radiographie des poumons pratiquée en médecine, soit 300 microsieverts.

Extrait de l'émission : La scène se déroule sur le parking d'un club de ski de fond dans l'Allier : « Là, on est à plus de 20 microsieverts par heure, c'est-à-dire que si on reste en proximité du caillou, pendant une demi-heure, on a déjà un risque qui n'est pas négligeable.»

AREVA : Qu'est ce qu'un risque qui n'est pas négligeable ? La réglementation française impose de ne pas ajouter plus d'1 milliSievert (1000 microSieverts) par an à la radioactivité naturelle. Cette valeur réglementaire, issue d'une directive européenne, ne représente pas un seuil de danger. En dessous de 100 milliSieverts (100 000 microSieverts), aucun effet n'a été observé sur la santé dans le cadre des études épidémiologiques sur les travailleurs du nucléaire.

Extrait de l'émission (Gueugnon) : « Lorette et Gérard WENSEL habitent à quelques centaines de mètres du parcours de santé. Pendant des années, ils s'y sont promenés, jusqu'à ce qu'ils découvrent que le site était radioactif... En fait, ici, vous, vous vous êtes promenés pendant des années, en ne vous doutant de rien.»

AREVA : Cet exemple illustre le procès d'intention qui est fait à AREVA tout au long de l'émission. Au cours de cette séquence, aucune mesure n'a été effectuée pour prouver que ce site était radioactif. Et pour cause, les laboratoires indépendants SUBATECH (Université de Nantes) ont démontré qu'il n'y avait pas d'exposition annuelle supérieure à 1 milliSievert (1000 microSieverts) sur ce site

Fiabilité des mesures réalisées

L'émission reproche à AREVA le positionnement des capteurs pour mesurer la radioactivité. Selon l'émission, les zones non équipées de capteurs auraient des mesures bien supérieures.

Extrait de l'émission : «... on arrive sur un dosimètre de site ce qui fait les mesures légales... Eh bien disons qu'au pied de cet appareil on est à 460 chocs, 480 chocs. Quand on remonte le long de cette clôture, on a des points à 2 000 chocs et cela va de 700, 800, 1 000, 2 000 voilà et il est au point le plus bas. Là, je ne peux pas dire autre chose, c'est bizarre! »

AREVA : AREVA ne décide pas du positionnement des capteurs. En effet, c'est l'IRSN qui décide : le positionnement des détecteurs de radioactivité. L'objectif du dispositif de surveillance des anciens sites miniers est de mesurer l'impact sanitaire sur les populations. Pour répondre à cet objectif, les capteurs sont placés là où les populations vivent, aux endroits les plus représentatifs et selon une méthodologie scientifique (établissement d'un plan compteur de radioactivité au sol à maille régulière, calcul de la moyenne et de la variabilité, etc.).

Boues et curage de lacs

Le journaliste rencontre un cycliste affirmant avoir été témoin de la décharge de boues en pleine nature. Le reportage laisse à croire que ces boues sont celles fortement radioactives de l'Etang de la Crouzille, alors qu'AREVA s'était engagé à les nettoyer.

Extrait de l'émission: « Retour dans le Limousin (...) Ce pionnier de la traque aux déchets nous emmène à contrecoeur à Margnac l'une des anciennes mines. Selon ce témoin, il s'agirait des boues provenant du curage de l'étang de la Crouzille. (...) Il y avait des camions qui arrivaient la nuit avec l'estampille de déchets radioactifs, et qui balançaient tout là, dans cet endroit-là. »

AREVA: L'ensemble des boues marquées par de la radioactivité est issue du curage de l'étang de la Crouzille. Ces boues sont autorisées à être stockées sur le site dédié de Bellezane (répertorié par l'ANDRA et sous surveillance). Cette opération, qui a été initiée à la demande de la ville de Limoges, a été précédé d'une enquête publique au cours de laquelle le public a pu s'exprimer sur ce projet. AREVA a déplacé d'autres sédiments de fond de lac sur le site de Margnac. Ces sédiments présentent les mêmes caractéristiques radioactives que les roches de la région.

Sécurité des sites protégés

Extrait de l'émission : « Alors cette porte s'ouvre absolument sans difficulté. Je prends une carte de crédit dans mon portefeuille, carte de crédit. Voilà, un site protégé. »

AREVA : Un site protégé ouvert par une simple carte bancaire, AREVA s'engage à prendre toutes les dispositions pour remédier à ce dysfonctionnement dans les meilleurs délais.

Extrait de l'émission: la présentatrice interpelle le représentant du groupe. « Pourquoi certaines zones qui sont vraiment accessibles au public, aujourd'hui ne sont toujours pas clôturées, alors que vous avez clôturé d'autres zones ? »

AREVA : Pour des raisons de sécurité évidente, AREVA a clôturé les sites présentant un danger particulier au regard des caractéristiques de ces sites (point d'eau, carrière,...)

Ce sont ces seules caractéristiques qui justifient la pose d'une clôture et non les caractéristiques radiologiques du site, celles-ci présentent une radioactivité inférieure à la norme sanitaire en vigueur.

Extrait de l'émission (Gueugnon): La journaliste sous entend qu'AREVA a engagé des travaux en raison de l'arrivée de l'équipe de télévision de France 3. « AREVA a fait installer un grillage quelques jours avant notre venue. »

AREVA : AREVA avait déjà installé par le passé un triple grillage barbelé sur ce site. Pour une meilleure intégration paysagère, à la demande de la Mairie et d'une association, AREVA a procédé au remplacement du grillage.

Stockage de fûts radioactifs

Extrait de l'émission : « Officiellement 176 000 fûts contaminés par le yellow cake, ce concentré d'uranium destiné à nos centrales nucléaires ont été largués en pleine nature. »

AREVA: Des fûts qui ont servi à transporter des matières radioactives ont été déposés dans des sols du Limousin dans les années 80 mais après demande et autorisation préfectorale. Il ne s'agit absolument pas d'une décharge sauvage : ces fûts sont connus, répertoriés par l'ANDRA et rendu public dans le cadre de l'inventaire national des déchets radioactifs. Ils sont surveillés, et la faible activité radiologique mesurée à cet endroit ne dépasse pas les normes en vigueur.

Descendants radiologiques de l'uranium

Extrait de l'émission : « (...)la réglementation demande de ne prendre en considération que la radioactivité liée à l'uranium, en oubliant finalement la radioactivité qui est beaucoup plus forte, beaucoup, beaucoup plus forte, et qui est liée à ses descendants, le radium 226, le radon, le polonium, le thorium 230, ...»

AREVA : Ces éléments sont, il est vrai, naturellement présents dans les minerais et donc dans les « résidus miniers » une fois l'uranium récupéré. Les études et les calculs de dose prennent donc systématiquement en compte l'ensemble de ces radionucléides de la chaîne de l'uranium (et notamment les plus radiotoxiques).

Mesures et laboratoires indépendants

Extrait de l'émission : « Pour s'en assurer, nous sommes allés près de Limoges, rencontrer le laboratoire qui réalise la plupart des contrôles. En arrivant sur place, surprise, l'adresse correspond au siège d'AREVA Environnement. Nous avions pourtant pris rendez-vous avec un laboratoire officiellement indépendant. Nous allons découvrir que ce laboratoire ALGADE, a longtemps appartenu à la COGEMA. »

AREVA: ALGADE (groupe CARSO) est le laboratoire qui effectue la plupart des mesures qui servent à la surveillance des anciens sites miniers ainsi que des installations nucléaires. Depuis 2003, ce laboratoire est totalement indépendant d'AREVA et de ses filiales. Comme SUBATECH, il s'agit d'un organisme agréé par les autorités, qui s'engage sur la qualité de ses méthodes. Il est dommage que la proximité géographique entre ALGADE et le site d'AREVA à Bessines puisse mener à de telles présomptions totalement infondées.

Eau potable de Limoges

Extrait de l'émission : « Pour les 240 000 personnes de cette capitale régionale, ouvrir le robinet était un geste dangereux. Car l'eau potable était chargée en élément radioactif et les habitants n'en ont jamais vraiment été informés. »

AREVA: Les travaux d'aménagement de l'étang de La Crouzille ont fait l'objet d'études techniques et scientifiques. Le Professeur Decossas de l'Université de Limoges a confirmé que l'eau potable de Limoges n'a jamais été radioactive sur le plateau de France 3 région le 12 février 2009. Suite à la diffusion de

l'émission "Pièces à conviction", M. Rodet, Maire de Limoges, a annoncé, lors d'une conférence de presse le 12 février 2009, qu'il envisageait d'attaquer pour diffamation la CRIIRAD et la production de l'émission.

La radioactivité en bref

(exprimés en mSv/personne/an)	
Irradiation moyenne due aux centrales nucléaires en France	0,01 mSv
Irradiation entraînée par un vol Paris-New-York	0,02 mSv
Irradiation entraînée par une radiographie des poumons	0,3 mSv
Irradiation due à la radioactivité naturelle en France	1 à 2 mSv
Irradiation globale (naturelle + artificielle) de la population française	2 à 3 mSv
Irradiation naturelle globale de la population mondiale	2,4 mSv

Pour en savoir plus consulter le site AREVA à l'adresse suivante :

http://decryptage.areva.com/pac/liblocal/docs/Savoir_Plus_Radioactivite_fr.pdf



AREVA poursuit la surveillance scrupuleuse des anciens sites miniers dans une logique de progrès continu. Le groupe continue par ailleurs d'informer le public sur cette activité, notamment à travers les nombreuses structures locales d'échange que France 3 a délibérément omis d'évoquer (CLIS, GEP...).